

Conférence de l'Association Européenne des élus de Montagne



Une vision renouvelée de la cohésion territoriale, de la gouvernance multinationale et du développement durable :

Quel avenir pour une stratégie européenne des massifs de montagne ?

Chamonix-Mont-Blanc, France
Centre des congrès le Majestic

Jeudi 11 décembre 2008

Organisée par l'AEM avec l'appui de l'ANEM et des Régions alpines, des Conseils généraux alpins, du Comité de massif et du Commissariat de massif, de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée, de l'UNCCEM.



Labellisée « Présidence Française de l'union Européenne »

L'Union européenne doit aujourd'hui gérer la diversité de ses territoires à travers 27 Etats membres et 260 régions, et ce avec un budget européen réduit et une économie européenne en crise, dans un cadre qui reste globalement celui mis en place dans les années 80 autour de 12 Etats occidentaux.

Comment repenser la gouvernance de l'Union et le fonctionnement de ses différents niveaux institutionnels tout en voulant valoriser les potentialités des différents territoires et en portant une attention spécifiques aux contraintes permanentes de certains (montagnes, îles, grand nord scandinave, etc.) ?

C'est dans le cadre de ce débat sur l'objectif de cohésion territoriale de l'Union européenne, que l'Association européenne des élus de montagne (AEM) organise à Chamonix le 11 décembre 2008 –**journee internationale de la montagne**- une conférence labellisée et soutenue par la Présidence Française de l'Union européenne.

M. Hubert Falco, Secrétaire d'Etat en charge de l'aménagement du territoire, interviendra d'ailleurs au cours de cette conférence qui doit structurer la position de régions de montagne européennes aux questions posées par la Commission européenne¹.

L'Europe pour atteindre ses objectifs de développement durable, de croissance et d'emplois, d'adaptation au changement climatique, doit pouvoir adapté ses stratégies aux spécificités des territoires, à travers des démarches plus intégrées et moins sectorielles, plus partenariales et ascendantes, moins pyramidales et technocratiques.

Dans le cas des Régions de montagne, l'opportunité de ce débat réside dans la possibilité de trouver l'échelon pertinent de stratégie et d'action. La politique de massif, consolidant les solidarités entre montagne, vallées et piémonts, (autrement dit entre villes, zones périurbaines et espaces ruraux) tout comme les programmes de coopération territoriale (Interreg) ou les Conventions interministérielles (Convention alpine) sont des pistes intéressantes de réflexions qui pourrait permettre aux Institutions européennes, aux Etats et aux autorités locales et régionales, appuyés par les socioprofessionnels, les Parcs naturels et les ONG, de définir ensemble des orientations stratégiques pour l'Arc alpin, les Carpates, le grand Sud Ouest, les montagnes méditerranéennes ou les Balkans.

Ces stratégies transnationales et multirégionales trouveraient dans les vallées (ou les plateaux) à l'échelon intercommunal des points d'appui pour agir en faveur d'un développement plus durable et valoriser la croissance et les emplois, ou l'adaptation aux changements climatiques.

Ce sont sur ces sujets qu'experts européens, élus de montagne et acteurs du développement durable débâteront au Majestic de Chamonix le 11 décembre, journée internationale de la montagne.

Plus d'info sur : <http://www.promonte-aem.net>

¹ Dans le cadre de son Livre vert sur la cohésion territoriale publiée le 6 octobre 2008.